

Brève. Guide d'aide à la définition des besoins en matière de surveillance épidémiologique dans le secteur de la sécurité sanitaire des aliments

Short item. Guide to the definition of epidemiological surveillance requirements in the food safety sector

Corinne Danan (1) (corinne.danan@agriculture.gouv.fr), Isabelle Berta-Vanrullen (2), Anne Bronner (3), Didier Calavas (4), Pascal Hendriks (5)

(1) Direction générale de l'Alimentation, Service de l'Alimentation, Bureau d'appui à la surveillance de la chaîne alimentaire, Paris, France

(2) Anses, Direction des laboratoires, Unité de coordination et d'appui à la surveillance, Maisons-Alfort, France

(3) Direction générale de l'Alimentation, Service des actions sanitaires en production primaire, Paris, France

(4) Anses, Laboratoire de Lyon, Unité Épidémiologie, Lyon, France

(5) Anses, Direction des laboratoires, Unité de coordination et d'appui à la surveillance, Lyon, France

Cette brève est complémentaire de l'article de cadrage de Danan et Calavas (Réflexions autour de la surveillance épidémiologique des aliments) publié dans ce même numéro. Il précise le périmètre de la surveillance à l'égard des activités de gestion et d'évaluation des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, et doit aider chaque acteur du dispositif de surveillance à se positionner précisément dans le processus.

Objectifs généraux de la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire

La surveillance épidémiologique est un ensemble d'activités qui fournissent des informations fiables et validées sur la situation et l'évolution d'une contamination à un stade de la chaîne alimentaire. Ces informations sont destinées à aider le gestionnaire ou l'évaluateur du risque à dimensionner ses actions.

Les activités couvrent la collecte régulière de données, leur analyse et leur interprétation, l'animation des dispositifs de surveillance composés de différents acteurs (cf. infra), la transmission d'une information aux instances en charge de mettre en œuvre des actions de prévention et de contrôle. La collecte peut être organisée à des fréquences régulières selon une méthodologie permettant la comparaison des données. L'interprétation des données conduit à évaluer le niveau de la contamination, y compris la détection d'urgences, à formuler des hypothèses sur les facteurs de risque de contamination et/ou à évaluer l'impact de mesures de contrôle ou de prévention mises en œuvre.

Selon les attentes, les dispositifs de surveillance suivront des protocoles spécifiques (choix de la matrice, nature du prélèvement, plan d'échantillonnage, fréquence des prélèvements, méthode analytique, système d'information, etc.).

Pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du processus, il est recommandé que les acteurs impliqués dans les activités de surveillance soient sensibilisés à la finalité des missions des gestionnaires et des évaluateurs du risque. Le tableau ci-contre illustre la complémentarité de ces différents secteurs d'activités.

Objectif de surveillance	Actions de gestion (G) ou d'évaluation (E) des risques pouvant être mises en place sur la base des résultats de la surveillance
Définir le niveau de présence du contaminant ou de l'agent pathogène X dans la matrice Y (la définition de la matrice est liée au stade de la chaîne alimentaire) et son évolution dans le temps. Cet objectif s'applique aux contaminants et agents pathogènes connus et détectés en situation normale de production, le plus souvent à des niveaux bas de contamination. NB : cet objectif est en particulier associé à un processus de d'évaluation de l'impact d'une (des) mesure de(s) de maîtrise et de vérification de leur efficacité	G : Adapter si besoin les mesures de contrôle existantes G : Mettre en place de nouvelles mesures de contrôle en identifiant le stade de la chaîne alimentaire le plus pertinent, y compris des recommandations auprès du consommateur ou des mesures préventives G : Définir ou réviser un critère réglementaire (nombre d'unités d'un échantillon (n), tolérance (c), limite de détection, stade et nature du prélèvement, méthode) G : Dimensionner un plan d'échantillonnage (modalités, fréquence de prélèvements) adapté à l'objectif de la surveillance
Détecter l'émergence d'un contaminant ou d'un agent pathogène rare ou exotique	E : Evaluer les risques sanitaires associés, dans un contexte nouveau G : Définir des mesures de contrôle, de prévention ou de communication <i>ad hoc</i>
Caractériser la contamination	E : Apprécier les flux de circulation des contaminants et ainsi mieux connaître les sources attribuables pour les cas humains G : Identifier les sources de contamination le plus rapidement possible pour intervenir et réduire l'exposition du consommateur

Processus de la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire

ACTEURS DE LA SURVEILLANCE*	Opérateurs	Inspecteurs DDecPP ¹ , Vétérinaires, Techniciens, Opérateurs	Laboratoires d'analyse privés ou publics	DDecPP, DRAAF ² , Vétérinaires, Inter-professions locales	LNR ³ , CNR ⁴	DGAL, DGCCRF, Anses, Inter-professions	LNR, Actia ⁵ , Acta ⁶ , Vétérinaires, Inter-professions	Responsables des dispositifs de surveillance
MISSIONS	Fourniture des données	Réalisation des prélèvements	Analyses de 1 ^{re} intention	Animation locale	Analyses de référence	Animation Coordination nationale	Appui technique	Pilotage
ACTIONS	Collecter, notifier (auto-contrôles)	Prélever	Détecter	Animer localement	Confirmer	Programmer	Élaborer des protocoles	Recommander
			Quantifier	Réaliser des actions de prévention	Caractériser la contamination	Harmoniser	Développer des méthodes analytiques	Orienter
			Valider	Animer les réseaux de laboratoires	Animer	Analyser les données	Hiérarchiser	
			Transmettre	Participer à l'amélioration de la qualité des données	Sensibiliser		Valider	
			Contrôler		Former		Communiquer vers tout organisme associé à la problématique sanitaire, notamment ceux en charge des actions de contrôle et de prévention	
					Interpréter			
		Communiquer						
		Contrôler la qualité des données						

* Ce tableau recense exclusivement les actions et les étapes relatives à la surveillance épidémiologique (certains acteurs sont à la fois acteurs de la surveillance et gestionnaires ou évaluateurs du risque).

1. Direction départementale en charge de la protection des populations

2. Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt

3. Laboratoire national de référence

4. Centre national de référence

5. Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire

6. Association de coordination technique agricole